

PROCES-VERBAL
du CONSEIL D'ECOLE de Candé-sur-Beuvron
27 juin 2023
(18h00 / 20h00)

Étaient présents à la réunion :

Identité	Qualité / fonction
M. LEPINARD	I.E.N. de la circonscription de Blois V
Mme CADOUX Eva M. CONDÉ Vincent Mlle GRABOWSKI Isabelle Mme CHEVALLAY Flavie M. GALLET Etienne Mme LEFERT Chrystelle Mme GROSSE Mylène	Représentants des parents d'élèves de l'école.
Mme OLOMBEL	Secrétaire des affaires scolaires
Mmes BOUCHET Corinne, BOUQUET Agnès, CORABOEUF Julie, PRUD'HOMME Audrey, Mme LIGER Marine, Mme CHAINE Pauline	Enseignantes de l'école primaire de Candé/Beuvron.

Étaient excusées :

Identité	Qualité / fonction
M. LEDOUX	Maire de Candé/Beuvron

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 14 mars 2023
- 2/ Présentation de la nouvelle équipe pédagogique pour l'année 2023/2024
- 3/ Prévision des effectifs pour la rentrée 2023 et organisation pédagogique envisagée
- 4/ Sécurité
- 5/ Projet d'école et suivi des élèves
- 6/ Projets « Notre école faisons la ensemble »
- 7/ Questions des parents

Décisions :**Point n°1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 14 mars 2023**

Aucune objection n'est émise sur le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2023.

Point n°2 : Présentation de la nouvelle équipe pédagogique pour l'année 2023/2024

Le poste d'adjoint titulaire a été attribué à Madame Chainé, maîtresse des CM1/CM2 du vendredi depuis deux ans.

Madame Liger a obtenu le poste de TRD (titulaire remplaçante départementale) rattaché à l'école de Candé sur Beuvron.

Madame Coraboeuf a été nommée directrice de l'école à titre définitif.

On ne connaît pas aujourd'hui l'enseignant qui assurera la décharge de direction et le $\frac{1}{4}$ temps de Mme Chainé.

Point n°3 : Prévision des effectifs pour la rentrée 2023 et organisation pédagogique envisagée

Prévisions et répartitions prévues pour la rentrée 2023 :

Classes	Mme Bouquet PS-MS	Mme Prud'homme GS-CP	Mme Coraboeuf CE1	Mme Bouchet CE2-CM1	Mme Chainé CM2
PS	11				
MS	16				
GS		17			
CP		11			
CE1			20		
CE2				12	
CM1				15	
CM2					22
Total	27	28	20	27	22

Effectifs : 124 élèves pour 5 classes soit une moyenne de 24,8 élèves/classe

Lundi 26 juin après-midi s'est tenu un groupe de travail sur les ajustements de rentrée dans le premier degré.

Notre école fait partie des écoles en tension au niveau des effectifs. A ce jour, l'Inspectrice d'Académie n'a pas pris de décision et devrait rendre ses arbitrages en fin de semaine.

Si nous n'obtenons pas d'ouverture avant l'été, il nous est conseillé de faire remonter les effectifs au fur et à mesure des évolutions afin de pouvoir éventuellement ouvrir à la rentrée.

M. LEPINARD émet l'idée de descendre 4 CP dans le bâtiment du bas et que c'est selon lui ce qui sera proposé par l'IA.

Point n°4 : Sécurité

L'exercice départemental PPMS RM a eu lieu le 11 avril 2023. L'alerte donnée était « l'arrivée imminente d'une tempête ». La mise en sûreté des élèves s'est bien déroulée.

Le second exercice incendie s'est déroulé le 2 juin 2023.

Point n°5 : Projet d'école et suivi des élèves

Depuis l'année scolaire 2019/2020, le projet d'école est renseigné sur une application dédiée ; il comporte deux parties :

– **bilan et diagnostics fondés** notamment sur les résultats des évaluations nationales CP, CE1 et 6ème ;

– **un projet qui s'inscrit dans le cadre du projet académique et dont les trois axes sont :**

1. Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves
2. Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves
3. Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite.

Chaque axe est décliné en fonction d'actions envisagées pour chaque année. Cette année, nos choix étaient :

Objectif pour l'axe 1 : Enrichir le lexique pour une meilleure compréhension

Objectif pour l'axe 2 : Développer l'attention et la concentration

Objectif pour l'axe 3 : Développer un climat serein dans l'école.

L'application va s'éteindre car il y a désormais des évaluations d'école. Nous allons donc revenir à un modèle plus classique qui fonctionnera sur 5 années.

Le choix d'un thème pour l'année nous permet d'orienter nos actions. Nous avons notamment accentué le travail de lexique sur la magie, la sorcellerie, favorisé les échanges et la coopération entre la maternelle et l'élémentaire avec les quatre jours dédiés à ce thème. Nous avons effectué la même sortie (maison de la magie).

Du yoga et de la méditation ont été proposés dans certaines classes.

Pour le suivi des élèves, comme chaque année, sont proposées à certains enfants des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour des difficultés passagères. Cette année, 34 élèves ont bénéficié de cette aide.

Pour des difficultés plus importantes, nous avons fait appel au RASED et 9 élèves ont reçu une aide directe.

Point n°6 : Notre école faisons la ensemble : bilan des premières concertations

Les deux projets ont été envoyés à l'équipe de suivi. Nous attendons les retours.

M. LEPINARD souligne que l'on peut faire appel à M. BAUCHET, CNR éducation.

Mme Bouquet et Mme Prud'homme expliquent que la classe flexible sera mise en place progressivement. Le travail sera proposé en ateliers puis progressivement en plans de travail.

Point n°7 : Questions des parents

1/ Nous souhaiterions connaître la solution envisagée pour le poste de direction et d'enseignante en CM2 ?

La réponse est apportée en point n°2 de l'ordre du jour.

2/ En ce qui concerne les effectifs de la rentrée 2023-2024, une ouverture de classe peut-elle être envisagée ?

La réponse est apportée en point n°3 de l'ordre du jour.

3/ Serait-il possible que chaque enfant laisse à son porte-manteau nominatif un sac afin de ranger son casque ?

Dans la cour d'élémentaire, si le projet est validé et mis en place, cette organisation sera envisageable car il n'y aura que 6 à 8 trottinettes utilisées lors d'une récréation parce que les élèves sont plus autonomes.

Cela est moins le cas en maternelle.

Mesdames Bouquet et Prudhomme expliquent qu'en maternelle, les casques ont été utilisés pendant 5 ans.

Les enseignantes expliquent que la surveillance s'en trouvait gênée car une enseignante était dédiée aux casques, les enfants n'étant pas autonomes. Une seule restait donc pour la surveillance de la cour.

Les filles ayant des queues de cheval, le casque n'était pas utilisé correctement. Des casques étaient trop petits ou trop grands et par conséquent n'avaient pas d'intérêt pour la sécurité.

Certains enfants n'avaient pas de casque, leurs parents n'en ayant pas fourni à l'école.

M. LEPINARD explique aux représentants qu'il n'a jamais vu de casque dans des cours de maternelle.

4/ De par la situation compliquée de début d'année, le projet pédagogique de cette année a rencontré quelques difficultés dans sa mise en place ce que nous comprenons parfaitement. Cependant, quelles seraient les possibilités pour l'année prochaine ?

Notre thème est déjà choisi pour l'année prochaine. En lien avec les JO 2024, notre thème sera le sport. Chaque enseignante aura toujours le choix des projets qu'elle veut mettre en place dans sa classe dans le respect des programmes de l'éducation nationale. Il se pourrait qu'une classe verte ou autre soit organisée l'année prochaine mais chacune doit également faire en fonction de ses contraintes familiales.

L'école sera affiliée à L'USEP.

La flamme olympique passera le 9 juillet à Blois.

Les représentants de parents d'élèves réclament des séjours avec nuitées.

M. GALLET ajoute que la coupe du monde de rugby aura lieu en septembre.

5/ Est-il possible d'envisager de changer de photographe ou du moins de modifier les dates des prises de vue ?

Le photographe que nous faisons venir depuis 4 ans maintenant est très demandé sur les écoles. Le choix des dates n'est donc pas toujours très large

C'est un photographe local très patient avec les élèves et il s'adapte à nos projets.

Les parents d'élèves réclament une prise de photo plus classique. Mme CORABOEUF demandera au photographe s'il peut fournir cette dernière en plus de l'autre et si la date de la photo peut être décalée en période 1.

6/ De plus en plus de véhicules électriques sont utilisés. Ne serait-il pas envisageable d'installer une à deux bornes de recharge sur le parking des enseignants afin que ces derniers puissent recharger leur véhicule tout en éduquant nos enfants au respect de la planète et du développement durable ?

M. le maire étant absent, une réponse sera apportée ultérieurement.

7/ M. LEPINARD donne les démarches qui peuvent être effectuées aux représentants des parents d'élèves concernant des élèves qui « dysfonctionnent » et mettent les élèves et l'enseignant à mal.

- Conseiller pédagogique qui peut se déplacer et observer en classe et apporter des conseils aux différentes problématiques de comportement
- Demande à EMAS : l'équipe se déplace et donne des outils aux enseignants
- Démarche auprès des familles
- IP si famille ne prend pas en compte le problème : enquête sociale
- Orientation possible en ITEP ou autre
- Demande traitée par la MDPH : un GEVASCO est alors renseigné.

Il ajoute que l'on peut faire appel au 15 si un enfant devient trop perturbateur.

La séance est levée à 18h59.

Signature des secrétaires de séance :
Corinne Bouchet
Eva Cadoux

Signature de la directrice par intérim :
Julie Coraboeuf